

Gumuchguerdanian Vahé, parcours de captivité¹

Hervé Arson
Version 1
24/08/2023

État Civil

Vahé Gumuchguerdanian était né le 16 août 1911 à Istanbul (Turquie), fils de Léon Gumuchguerdanian décédé et d'Hermine Papazian. Il a été naturalisé Français le 6 août 1957. À la mobilisation, il était domicilié 2à rue des Séchoirs, Les Sables d'Olonnes (Vendée). Il était célibataire et exerçait le métier de diamantaire. A une date indéterminée, il s'installera en agglomération parisienne et sera domicilié à Colombes dans le département de la Seine (Hauts de Seine aujourd'hui), la Garenne, au 6 avenue Comté. Après la guerre, il déclarera exercer la profession de lapidaire.

Situation militaire et capture

Il a été recruté au 2^{ème} Bureau de la Seine, matricule 4 435 ; à la mobilisation, il a rejoint le 236^{ème} Régiment d'Infanterie, en tant que soldat de 2^{ème} classe. C'était un régiment de réserve.

Il a été capturé dans l'Eure le 12 juin 1940. Le lieu exact est incertain ; la commune de Garenne-du-Beuil est évoquée, mais ce nom de commune est inconnu. Il pourrait s'agir de Garennes-sur-Eure, non loin d'Evreux, commune limitrophe de l'Eure-et-Loir.

Transfert en Allemagne

Il a ensuite été envoyé au Stalag IX A, à Ziegenhain, en Hesse, au sud de Cassel². Le prisonnier a été enregistré à une date inconnue sous le matricule IX A 22 116. Le 7 décembre 1940, il a été déplacé vers le Stalag XI A³, à Altengrabow, à l'ouest de Berlin, près de Magdebourg. Il est affecté au kommando de travail 170/10 à Dessau, à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Magdebourg.

Évasion du Stalag XI A

C'est de ce kommando qu'il s'évade au début de l'année 1942 mais il est repris. Il est condamné à la déportation sur le territoire du Gouvernement Général de Pologne.

Internement au Stalag 325

Le prisonnier part pour Rawa-Ruska par le premier convoi qui arrive le 13 avril 1942⁴. C'est la date retenue sur la notification d'attribution du titre Interné Résistant, en accord avec les déclarations du titulaire et des témoins qui ont signé des attestations. Les Allemands, pour leur part, ont daté l'arrivée à Rawa-Ruska au 26 octobre 1942 sur les deux listes de prisonniers correspondantes. Cette dernière date est incohérente avec la suite du parcours du prisonnier.

Selon plusieurs témoins, début juillet 1942, Vahé Gumuchguerdanian a été affecté au kommando de travail de Trembowla (Terebovlia en Ukraine aujourd'hui), à plus de 200 km au sud-est de Rawa-Ruska, et à une trentaine de kilomètres de Tarnopol (Ternopil aujourd'hui).

1 Fiche de suivi de captivité, dossier de demande de titre 21 P 622 399 et Meldungen.

2 Fiche de suivi de captivité. La Meldung correspondante n'est pas archivée à Caen.

3 Meldung 285 du Stalag IX A diffusée en mars 1941.

4 Meldung 637 du Stalag XI A et Meldung 668 du Stalag XI A ouverte le 28 octobre 1942.

Nouvelle évasion, vers la Roumanie

Le 10 juillet 1942 selon les témoins, il s'évade de Trembowla⁵ avec un compagnon : Ara Mazlounian. L'évasion réussit. Les évadés sont internés en Roumanie, mais, grâce à l'intervention des officiers français de la légation à Bucarest, ils bénéficient d'un régime libéral⁶.

Rapatriement de Bucarest via l'Italie

Les services internationaux dressent une liste de prisonniers évadés réfugiés en Roumanie et Vahé Gumuchguerdanian figure sur cette liste. La légation française à Bucarest organise ensuite les rapatriements. L'évadé est listé sur la liste n° 128 112 dressée par le Centre de Libération de Paris, rue de Liège à la date du 22 décembre 1944. Son nom figure aussi sur la liste n° 128 857 du Centre de Rapatriement de Marseille de la quinzaine du 1er au 15 janvier 1945.

Après-guerre

Vahé Gumuchguerdanian se marie en 1950. Il obtient sa carte de combattant le 30 septembre 1967. Il demande le titre Interné Résistant en 1966, et l'obtient le 25 novembre 1968 ; la période d'internement retenue s'étend du 13 avril au 10 juillet 1942⁷.

5 Meldung 708 du Stalag 325 ouverte le 20 février 1943 : l'évasion est officialisée par les Allemands, sans précision de date.

6 Réponse du ministère de la guerre à la demande de recherche de Madame Gumuchguerdanian.

7 Les prisonniers français évadés qui rejoignaient la Roumanie étaient internés par les autorités roumaines ; mais cette période d'internement n'est pas prise en compte par la Direction des Statuts.